



To À Regional Directors General/Directeurs généraux régionaux

From De Claire Dansereau
Deputy Minister/Sous-ministre

Subject Objet **Renewal of Regional Habitat Compliance Protocols**

Security Classification - Classification de sécurité
Non classifié/Unclassified
Our File - Notre référence
Your File - Votre référence
Date

Renouvellement des Protocoles régionaux de mesures de conformité touchant l'habitat

I am writing to seek your support in revising your Regional Habitat Compliance Protocol between the Habitat Management Program and Conservation and Protection Directorate that form the annexes to the National Habitat Compliance Protocol.

As you know, in March 2006, the Departmental Management Committee gave direction to Oceans, Habitat and Species at Risk and Fisheries and Aquaculture Management Sectors to jointly develop a National Habitat Compliance Protocol to clarify the roles, responsibilities and accountabilities of Habitat Management Program and Conservation and Protection Directorate in delivering an integrated habitat compliance program.

The National Protocol (2007) had a fixed term of two years, consequently it expired in 2009. Later that year, the Office of the Auditor General completed its spring report (May 2009)

Par la présente, je sollicite votre appui pour la révision de votre Protocole régional de mesures de conformité touchant l'habitat, entre le Programme de gestion de l'habitat et Conservation et Protection, qui constitue les annexes du Protocole national de mesures de conformité touchant l'habitat.

Comme vous le savez, en mars 2006, le Comité de gestion du ministère a demandé au Secteur des océans, de l'habitat et des espèces en péril et au Secteur de la gestion des pêches et de l'aquaculture d'élaborer conjointement un Protocole national de mesures de conformité touchant l'habitat, afin de préciser les rôles, les responsabilités et les exigences de reddition de comptes du Programme de gestion de l'habitat et de Conservation et Protection pour ce qui est de l'exécution d'un programme intégré des mesures de conformité.

Comme le Protocole national (2007) avait une durée fixe de deux ans, il est donc devenu périmé en 2009. Plus tard au cours de la même année, le Bureau du vérificateur général du

and made a number of recommendations relating to the delivery of the habitat compliance program including the need to further clarify roles, responsibilities, and accountabilities.

Conservation and Protection and Habitat Management Program have recently completed the review of the National Protocol (2007) and made two amendments to roles and responsibilities with respect to occurrence screening and responding to compliance issues. With the exception of these two changes, the remaining amendments are administrative in nature.

The first amendment establishes a lead in the determination of Compliance Risk Assessment for occurrence screening, where historically no lead had been identified. Both programs will continue to collaborate to determine the impacts on fish and fish habitat and the compliance risk factors consistent with the Habitat Compliance Decision Framework; however, Habitat Management Program will make the final determination of level of compliance risk in the compliance risk assessment.

The second amendment will change the lead role to Conservation and Protection for the issuance of Inspector's directions, warnings and Ministerial Orders where historically Habitat Management Program was the lead, in collaboration with Conservation and Protection. Consequently, habitat biologists will no longer be required to be designated as Inspectors. Instead, Habitat staff will require limited Guardian status to carry out their duties and functions. With the exception of these changes, the remaining amendments to the National

Canada a rédigé son rapport du printemps (mai 2009) et formulé un certain nombre de recommandations liées à la prestation du programme de mesures de conformité touchant l'habitat, notamment le besoin de préciser davantage les rôles, les responsabilités et les exigences de reddition de comptes.

Le personnel de Conservation et Protection et du Programme de gestion de l'habitat vient de terminer la révision du Protocole national (2007) et a apporté deux modifications aux rôles et aux responsabilités en ce qui concerne le triage d'incidents et la réponse aux questions de conformité. À l'exception de ces deux modifications, toutes les modifications sont de nature administrative.

La première modification consiste à nommer un responsable chargé de déterminer le niveau de risque lié à la conformité pour le triage des incidents; jusqu'ici, il n'y avait pas de responsable expressément désigné à cette fin. Le personnel des deux programmes continuera de collaborer afin de déterminer les effets sur le poisson et son habitat, ainsi que les facteurs de risque liés à la conformité, conformément au Cadre décisionnel relatif aux mesures de conformité touchant l'habitat. Toutefois, c'est au personnel du Programme de gestion de l'habitat que revient la décision finale pour la détermination du niveau de risque lié à la conformité.

La deuxième modification consistera à réattribuer à Conservation et Protection le rôle de responsable de l'émission des directives d'inspecteurs, des avertissements et des décrets ministériels; c'est le Programme de gestion de l'habitat qui assumait jusqu'ici cette responsabilité, en collaboration avec Conservation et Protection. Par conséquent, il ne sera plus nécessaire de désigner les biologistes de l'habitat comme inspecteurs de l'habitat. Le personnel du Programme de gestion de l'habitat devra plutôt avoir un statut de gardien des

Protocol are administrative in nature.

ressources avec pouvoirs limités pour remplir ses tâches et ses fonctions. À l'exception de ces deux changements, toutes les autres modifications au Protocole national sont de nature administrative.

I am pleased to provide you with a copy of the renewed National Habitat Compliance Protocol that has been approved by the Senior Assistant Deputy Minister of Ecosystems and Fisheries Management.

Now that this protocol has been signed, I would like to request that you initiate the process to revise the Regional Protocols that form annexes to the National Protocol and to submit these to the Senior Assistant Deputy Minister of Ecosystems and Fisheries Management by February 28, 2011.

A joint message will be sent shortly by the Directors General of Habitat Management Program and Conservation and Protection to the staff of both programs, to formally announce the release of the revised Protocol.

Your support of the revised Protocol will be key to its success. I encourage you and your regional management teams to engage staff in discussions related to the implementation of the revised Protocol. To aid in these discussions, internal communications tools will be provided to you shortly.

As always, I would appreciate your comments and suggestions on how to ensure a smooth transition to the revised Protocol.

J'ai le plaisir de vous remettre un exemplaire du Protocole national renouvelé, qui a été approuvé par le Sous-ministre adjoint principal d'Écosystèmes et gestion des pêches.

Maintenant que ce document a été signé, je vous demanderais d'entamer le processus de révision des Protocoles régionaux, qui constituent les annexes du Protocole national, et de les soumettre au Sous-ministre adjoint principal d'Écosystèmes et gestion des pêches d'ici au 28 février 2011.

Les directeurs généraux du Programme de gestion de l'habitat et de Conservation et Protection diffuseront bientôt un message conjoint à l'intention des employés des deux programmes afin d'annoncer officiellement la conclusion du Protocole révisé.

Votre appui à ce Protocole révisé sera essentiel à la réussite de son application. Je vous encourage, vous ainsi que vos équipes de gestion régionales, à tenir avec vos employés des discussions sur la mise en œuvre du Protocole révisé. Nous mettrons bientôt à votre disposition des trousseaux d'outils de communications internes à cette fin.

Comme toujours, je recevrai avec plaisir vos commentaires et suggestions sur la façon d'opérer une transition en douceur vers l'application de ce Protocole révisé.


Claire Dansereau

JAN 17 2011

Canada